

STONE ASSET MANAGEMENT LIMITED

Le présent document renferme des renseignements importants que vous devez connaître à propos du Fonds mondial équilibré de Stone - Série AA. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, communiquez avec Stone Asset Management Limited, au 1 800 795-1142 ou à l'adresse clientservices@stoneco.com, ou consultez le site Web www.stoneco.com.

Avant d'investir dans un Fonds, considérez comment le Fonds fonctionnera avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.

FAITS EN BREF

Code(s) du Fonds :	SCL415	Gérant du Fonds :	Stone Asset Management Limited
Date de début de la série :	5 janvier 2009	Gestionnaire du Fonds :	Stone Asset Management Limited
Valeur totale du Fonds le 30 juin 2018 :	79 654 897 \$	Sous-conseiller en placement :	Aviva Investors Canada Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,94 %	Distributions :	Revenus mensuels et, en décembre, les gains en capital nets. Les distributions seront automatiquement réinvesties, à moins que vous ne choisissiez de les recevoir en espèces.
		Investissement minimum :	Initial – 5 000 \$; Additionnel – 25 \$

Dans quoi le Fonds investit-il?

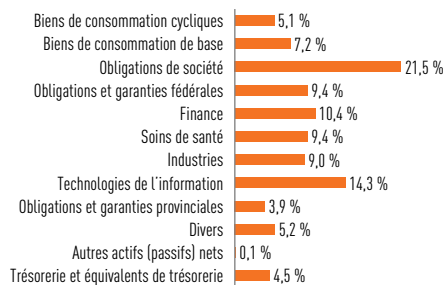
Le Fonds investit dans des actions mondiales et des titres à revenu fixe nord-américains. Il est prévu que le Fonds investira environ 60 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres et 40 % de ses actifs dans des titres à revenu fixe, dont la pondération peut varier de temps en temps.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 juin 2018. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (30 juin 2018)

1. Fonds principal de croissance mondiale Stone, série A	29,8 %
2. Fonds EuroPlus Stone, série A	18,0 %
3. Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,5 %
4. Gouvernement du Canada, 4,00 %, 1er juin 2041	3,2 %
5. Fiducie du Canada pour l'habitation No. 1, 1,90 %, 2026/09/15	2,6 %
6. Fiducie du Canada pour l'habitation No. 1, 2,35 %, 2023/06/15	1,6 %
7. Fiducie du Canada pour l'habitation No. 1, 2,65 %, 2028/03/15	1,3 %
8. Banque Scotia	1,0 %
9. ENMAX Corp., rachetable, 3,81 %, 5 déc. 2024	0,9 %
10. Province de la Colombie-Britannique, 3,20 %, 2044/06/18	0,9 %
Pourcentage total des dix principaux placements	63,8 %
Nombre total des placements	116

Répartition des placements (30 juin 2018)



Quel est son niveau de risque?

La valeur du Fonds peut diminuer ou augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

L'une des façons d'évaluer le risque est d'examiner le rendement du Fonds au fil des ans. C'est ce que l'on appelle la « volatilité ».

Généralement, le rendement des fonds volatils fluctuera davantage avec le temps. Ces fonds sont habituellement plus à risque d'enregistrer des pertes et peuvent être plus susceptibles de générer un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils a tendance à moins fluctuer au fil du temps. Ces fonds génèrent habituellement un rendement moins élevé et peuvent être moins à risque d'enregistrer des pertes.

Évaluation du risque

Stone Asset Management Limited estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible à moyen**.

Cette donnée est fondée sur le degré de variation en glissement annuel des rendements du Fonds, mais elle n'est pas une indication de la volatilité future du Fonds. L'évaluation peut changer au fil du temps. La valeur d'un fonds dont le niveau de risque est faible peut tout de même diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur les rendements du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

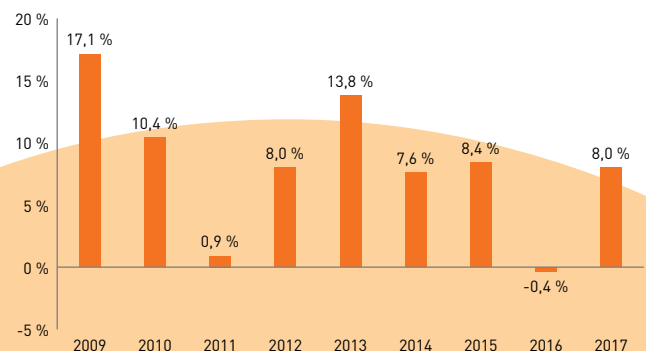
Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez perdre le capital que vous avez investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des titres de série AA du Fonds au cours des 9 dernières années, après déduction des frais. Ces frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendement annuel

Ce graphique présente le rendement de la série du Fonds pour chacune des 9 dernières années. La valeur de la série du Fonds a chuté pendant 1 an au cours des 9 dernières années. Les différents rendements et variations d'une année à l'autre peuvent vous permettre d'évaluer le niveau de risque de la série du Fonds dans le passé. Cette donnée n'est pas une indication du rendement futur de la série du Fonds.



Meilleur et pire rendements sur une période de 3 mois

Ce tableau présente les meilleur et pire rendements des titres de série AA du Fonds sur une période de 3 mois au cours des 9 dernières années. Ces rendements sur une période de 3 mois pourraient être plus importants ou moins importants à l'avenir. Pensez au montant maximal que vous pourriez vous permettre de perdre en peu de temps.

	Rendement	Fin des 3 mois	Si vous avez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	12,30 %	31 mai 2009	Votre placement s'élèverait à 1 123,00 \$.
Pire rendement	-5,30 %	31 mars 2009	Votre placement chuterait à 947,00 \$.

Rendement moyen

Le rendement composé annuel de la série du Fonds était d'environ 8.0 % depuis la création de la série du Fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la série du Fonds depuis la création de la série du Fonds, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 081,84 \$.

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds convient aux investisseurs :

- qui recherchent des occasions de plus-value en capital et de revenu
- dont l'horizon de placement se situe de moyen à long terme et dont le seuil de tolérance au risque est de faible à moyen

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs dont l'horizon de placement est à court terme.

Un mot à propos de l'impôt

En règle générale, vous serez imposé sur le revenu que vous tirerez de tout fonds. Le montant que vous devrez payer variera selon les lois fiscales de votre territoire de résidence et selon que le régime dans lequel vous détenez des titres du Fonds est enregistré ou non comme régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou comme compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

N'oubliez pas que si vous détenez les titres du Fonds dans un compte non enregistré, les distributions versées par le Fonds sont ajoutées à votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez au comptant ou que vous les réinvestissiez.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants indiquent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder ou vendre des titres de série AA du Fonds.

Les frais, y compris les commissions, le cas échéant, peuvent varier entre les différentes séries d'un Fonds et entre les différents fonds. Les commissions élevées peuvent faire en sorte que les représentants recommandent un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous au sujet d'autres fonds ou placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

1. Frais

Les titres de série AA sont assortis de l'option de frais de souscription initiaux.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant de l'achat	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais de souscription sont négociés entre vous et votre représentant. • Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant que vous investissez. Ils vont à l'entreprise de votre représentant en tant que commission.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils vous touchent néanmoins, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2017, les frais du Fonds s'élevaient à 3,04 % de sa valeur. Cela correspond à 30,40 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (exprimé comme un % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Correspond au total des frais de gestion (y compris la commission de suivi) et des frais d'exploitation.	2,94 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Correspond aux frais d'opération du Fonds.	0,10 %
Frais du Fonds	3,04 %

Le Fonds pourrait verser au gestionnaire une prime de rendement équivalant à 10 % du montant duquel le taux de rendement de la série du Fonds dépasse celui de son indice de référence, jusqu'à concurrence de 0,30 % de la valeur liquidative moyenne du Fonds. L'indice de référence du Fonds est composé à 15 % de l'indice composé S&P/TSX, plus 15 % de l'indice S&P 500, plus 40 % de l'indice obligataire canadien universel FTSE TMX, plus 30 % de l'indice MSCI Monde.

4. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais si vous achetez, détenez ou échangez des titres du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Échanger ou changer les frais	La société de votre représentant peut exiger des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou échanger.
Frais d'opérations à court terme	2 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou faire racheter dans les 90 jours suivant l'achat. Ces frais reviennent au Fonds.

3. Plus d'information à propos de la commission de suivi

La commission de suivi est une commission qui est versée de façon continue. Elle est versée aussi longtemps que vous possédez le Fonds. Elle est versée en contrepartie des services et des conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Stone Asset Management Limited verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Le calcul de la commission de suivi, qui est prélevée sur les frais de gestion, est fondé sur la valeur de votre placement.

La commission de suivi pour les titres de série AA correspond à 1 % de la valeur moyenne de votre placement. Cela correspond à 10 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Si vous avez acheté vos titres par l'intermédiaire d'un courtier exécutant, la commission de suivi correspond plutôt à 0,25 % de la valeur moyenne de votre placement. Cela correspond à 2,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Et si je change d'idée?

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de vous retirer d'une entente d'achat de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables suivant la réception d'un prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de l'avis d'exécution de votre achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit d'annuler un achat ou, dans certains cas, de demander des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, le document sur l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de votre province ou de votre territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Pour plus d'information

Communiquez avec Stone Asset Management Limited ou avec votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié ou tout autre document d'information du Fonds. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent l'ensemble des documents juridiques du Fonds.

Téléphone : 416 867-8086 ou 1 800 795-1142 | Télécopieur : 416 364-2498 | Courriel : clientservices@stoneco.com
40 University Ave., bureau 901, Toronto (Ontario) M5J 1T1 | www.stoneco.com

Pour en apprendre plus sur l'investissement dans des fonds communs de placement, consultez le prospectus **Comprendre les organismes de placement collectif (Understanding mutual funds)**, disponible sur le site Internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/?&LangType=1036.